

## COMPTE RENDU

### Groupe Territorial Aveyron

Le 19/04/2022

#### Présents :

CSAPA Sainte Marie, CSAPA Association Addictions France, CAARUD Village douze, PTA12, Réseau Périnatalité Occitanie

#### Excusé :

UNAFAM

#### 2PAO :

Jean Paul Boyes, Romain Magliola (animation.territoriale.ouest@2pao.fr)

#### Ordre du jour :

- Présentation de la PTA12 (Futur DAC)
- Présentation du Réseau périnatalité Occitanie
- Point sur le projet Justice et Addiction
- Point sur les sensibilisations prochaines et futures
- Informations sur les groupes de travail
- Remarques et questions diverses



## I. Présentation de la PTA12 (Futur DAC)

**PTA** : Plateforme Territoriale d'Appui

**DAC** : Dispositif d'Appui à la Coordination

La coordinatrice cheffe de projet de la PTA12 nous présente sa structure, ses missions, ses rôles et aborde le projet DAC qui sera prochainement mis en place sur le territoire aveyronnais. Ils travaillent en transversalité entre le sanitaire, le social et le médico-social ce qui permet d'expliquer leur présence, ce jour, au GT12. Il est important pour eux de rencontrer, échanger et connaître les structures et ressources en addictologies sur le territoire.

Les PTA ont été créées à la suite d'une loi santé parue en janvier 2016, puis à la suite d'une nouvelle loi santé de 2019 qui a permis de faire fusionner les différents dispositifs existants déjà sur le territoire (à savoir MAIA, D-CLIC, CTA, Réseau santé, PTA).

Les missions de la PTA se déclinent en trois axes principaux :

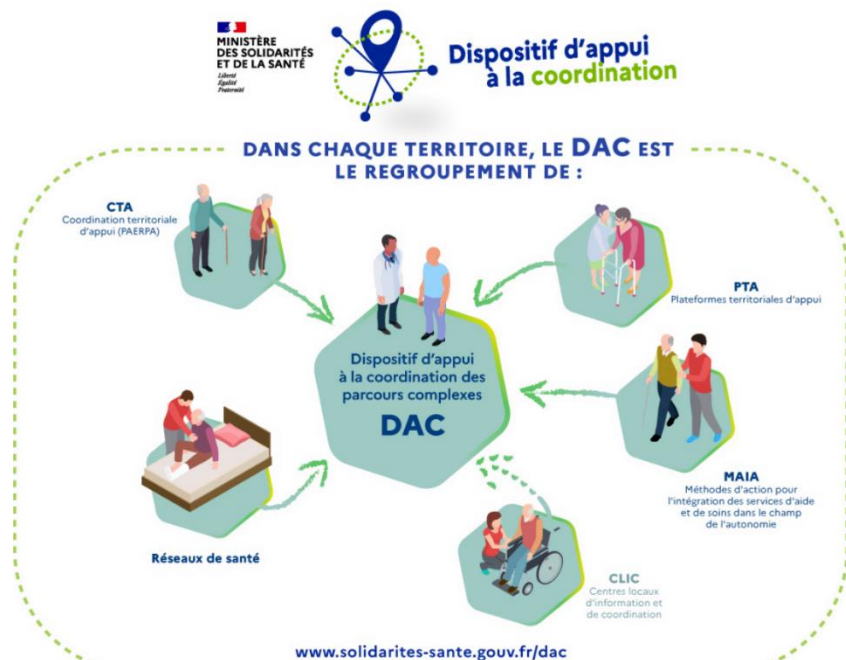


Source image : Site Palliance 12 : <https://www.palliance12.fr/plateforme-territoriale-dappui-pta-12#>

La PTA peut être saisie à n'importe quel moment et permet une coordination et un appui sur des situations complexes ou pour apporter une amélioration du parcours de soin et de santé. A noter, que ni la PTA, ni le DAC ne se substituent aux professionnels du réseau addictologique. Ils ne pratiquent pas de soins, ni de prescriptions.

L'unification du DAC sera effective à partir de juillet 2022. Il permet le regroupement de tous les dispositifs déjà existants sur le territoire (à savoir la PTA, MAIA, D-CLIC, CTA ou encore le réseau de santé). Il devient alors l'unique interlocuteur entre ces dispositifs et les professionnels. Le DAC intervient sur les cas complexes qui ont été signalés par les professionnels et qui nécessitent l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux. Ainsi le DAC est axé sur tous les types de prise en charge

(quelle que soit la pathologie, l'âge et la complexité du parcours de santé) et permet un réel appui et orientation vers le(s) dispositif(s) adaptés à la demande.



Pour résumer, le DAC apporte des conseils, des formations, un soutien méthodologique, un partage de connaissance des problématiques du territoire, des bonnes pratiques et aides sur l'orientation du patient. Pour les cas complexes, il organise un plan d'action personnalisé, une analyse sur les dysfonctionnements qui peuvent exister et les besoins spécifiques.

### Schématisation du Dispositif d'Appui à la Coordination

Source : Ministère des Solidarités et de la santé

Dans le cadre des CPTS, le DAC est un outil d'appui pour les professionnels de la CPTS, permettant une amélioration des prises en charge des situations complexes.



A la suite de cette présentation, il est proposé de mettre en place lors du prochain groupe territorial, un temps sur l'exposé de cas complexes, réels ou fictifs, que pourraient rencontrer les professionnels et les exposer à la PTA/DAC. L'objectif étant de voir comment nous pouvons fonctionner ensemble, apporter des précisions, des rectifications. Le CAARUD Village Douze pense que cela pourrait être très formateur et permettrait d'améliorer l'accompagnement du public mais également sa prise en charge. Le CSAPA Association Addictions France pense qu'il y a un intérêt de le faire au sein du GT12. Le réseau périnatalité Occitanie est lui aussi intéressé et précise qu'ils ont déjà différents cas complexes à présenter.

⇒ Prendre contact avec la PTA et les professionnels de l'addiction pourrait améliorer les prises en charge.

**Quand est-il des CPTS ?** : Pour la cheffe de projet de la PTA, les CPTS sont davantage sur la mise en place des projets de santé publics mais moins sur les parcours individuels de santé. La PTA reste naturellement en lien avec les CPTS car celles-ci connaissent très bien les dispositifs déjà existants sur le territoire et sont constitués de la majeure partie de libéraux.

Il faut préciser que la PTA travaille sur le recensement de toutes les structures et dispositifs du territoire aveyronnais depuis deux ans. Bien qu'aujourd'hui ce recensement ne soit pas exhaustif, ils ont beaucoup d'éléments sur la santé mentale et l'addictologie. Il serait intéressant que la PTA s'imprègne de la philosophie d'accompagnement en réduction des risques. Pour cela, il peut se rapprocher du CAARUD Village Douze afin de ne pas négliger la place de la demande et de la mettre au centre de l'orientation.

Le réseau périnatalité Occitanie se rapproche également du CAARUD car il rencontre parfois des mamans dépendantes ce qui peut avoir un impact sur l'enfant. En périnatalité on est dans la recherche de la consommation problématique afin d'accompagner les femmes. La PTA pourrait jouer un rôle de facilitateur dans cette action.

La 2PAO pense qu'il pourrait être intéressant d'intégrer les CPTS par l'intermédiaire de leurs coordinateurs(trices) lors du prochain GT12 où seront exposés les cas cliniques.

## 2. Présentation réseau périnatalité Occitanie

La présentation du réseau a été faite par la sage-femme coordinatrice du parcours complexe de territoire. Le réseau est une structure régionale de coordination, de soutien et d'accompagnement des professionnels de la périnatalité. Leurs principales missions sont axées sur le champ de la santé périnatale. Un des objectifs à retenir seraient la diminution des consommations pendant la grossesse, d'accompagner les vulnérabilités parentales et de favoriser le bon développement de l'enfant.

La sage-femme coordinatrice précise qu'elle rencontre dans sa pratique professionnelle, des personnes ayant des dépendances et souhaite les aider en les orientant au mieux vers les structures adaptées. La rencontre avec les structures addictologiques facilite cette action.

### **3. Point sur le projet « Justice et Addictions »**

Remise en contexte : le projet « Justice et Addictions » a été proposé en 2018 au sein de ce même GT. Des points d'avancements avaient été faits entre les structures addictologiques et le SPIP12 notamment avec l'ancienne psychologue, Madame Boscary. En effet, l'idée de la mise en place d'une journée de rencontre entre les professionnels de la justice (SPIP, magistrature, procureur) et les structures d'addictologie ont émergé. Le projet s'est arrêté à la suite de la crise sanitaire et du départ de la psychologue.

La 2PAO a de nouveau rencontré le directeur du SPIP12 pour reparler de ce projet et voir si celui-ci pouvait être remis à l'ordre du jour. Le directeur reste ouvert et disponible pour organiser cette journée rencontre.

Le directeur a déjà fait des démarches pour inviter à cette journée la magistrature dont notamment la juge, pour le moment sans réponse.

Il semble important d'inclure la magistrature au sein de cette journée de rencontre car pour les professionnels présents à ce GT12, beaucoup d'entre eux ont déjà des contacts de près ou de loin avec le SPIP et ils leur semblent plus pertinent d'élargir cette rencontre avec les autres niveaux de la justice. C'est le cas notamment du CSAPA Association Addictions France qui précise qu'il travaille déjà avec le SPIP et qu'il ne voit pas trop d'intérêt à établir une journée d'échange sur nos pratiques sachant qu'ils les connaissent déjà.

Toutes les structures s'accordent sur le fait de faire cette journée avec la magistrature. Le CSAPA Sainte-Marie précise que le monde de la justice et le monde de l'addictologie n'emploient pas le même vocabulaire/langage. Le directeur du SPIP propose également de convier le juge des applications de peines.

Cette journée peut être retravaillée et pourra être programmée en 2023.

### **4. Point sur les sensibilisations**

La sensibilisation de Sainte Geneviève sur les addictions générales avec une partie sur les écrans et sites pornographiques a été reportée au vu du peu d'inscriptions.

La 2PAO travaille également sur l'élaboration d'un « webinaire » sur le thème des nouveaux produits consommés. En effet, cette demande avait été faite par des professionnels qui rencontrent de plus en plus de patients consommant des nouveaux produits.

La méconnaissance des effets attendus ou de surveillance du sevrage pose problème aux soignants. Cette constatation fut également faite auprès de plusieurs autres professionnels

d'où l'idée de décliner cette sensibilisation sous format « webinaire ». Cette formule permet de mobiliser plus de professionnels en Occitanie. Le CREAMI ORS traitera de l'épidémiologie des consommations sur le territoire et le CSAPA de Thuir, qui vient d'ouvrir une consultation sur les nouveaux produits consommés, traitera des effets attendus et des prises en charges du sevrage. Nous vous tiendrons informés sur l'avancement de ce projet.

## 5. Point sur les groupes de travail

La 2PAO a également abordé l'avancement qui a été fait au sein des différents groupes de travail à savoir le Chemsex et addictions et psychiatrie.

- **Groupe de travail Chemsex** : La base de données sur le Chemsex à destination des usagers et des professionnels sera bientôt disponible sur le site de la 2PAO. Une prochaine rencontre du groupe sera prévue le 9 mai 2022 à 19h (en visio).

*Ordre du jour :*

- Page Chemsex (pistes d'amélioration, glossaire)
  - Formation Chemsex (point sur les prochaines dates)
  - Retour sur la formation COREVIH de Montpellier
  - Retour sur le webinaire Chemsex organisé par le RSSP
  - Perspectives du groupe
  - Informations diverses
- **Groupe de travail Addictions et Psychiatrie** : Un recensement a été fait par la 2PAO sur les structures SSRA de toute l'Occitanie qui prennent en charge les TCLA (Troubles Cognitifs Liés à l'Alcool).

Le prochain groupe de travail est programmé le 22 juin 2022 à 10h (en visio). L'ordre du jour n'a pas été encore formalisé. Si vous souhaitez être tenu informé, vous pouvez le faire savoir à Romain Magliola (Mail indiqué sur la première page de ce compte rendu).

## 6. Remarques et questions diverses

Le CSAPA Sainte Marie : Dans un temps pas si lointain, l'hôpital psychiatrique était aussi un lieu de vie pour certaines personnes qui étaient « incasables » dans les structures extérieures (ESMS). Depuis quelques années, à la suite de fermeture de lits en secteur psychiatrique, il est difficile de trouver un lieu adapté pour ces personnes-là. Aussi, par défaut nous recevons en EHPAD des personnes de moins de 60 ans, car ils embolissent des lits hospitaliers depuis des mois et ou des années. Cela est la situation de trois personnes souffrant de la maladie de Wernicke-Korsakoff, présentant une amnésie antérograde, des troubles de l'humeur, des

fausses reconnaissances, actuellement en hébergement dans l'unité de vie protégée de notre EHPAD.

Il y a ici une problématique de prise en charge.

Le CAARUD Village Douze nous informe qu'une unité mobile débute au mois de juin, une fois par mois sur le territoire d'Espalion

Dans le but de rencontrer les professionnels libéraux, des sensibilisations avec pour thème la réduction des risques en médecine générale, pourraient être organisées en co-animation avec la 2PAO et le CAARUD Village Douze au sein des MSP des territoires de Decazeville, Saint-Affrique et Millau. La 2PAO aidera à l'organisation.

Le réseau périnatalité Occitanie souhaite rencontrer les structures addictologiques pour mieux les connaître et travailler en collaboration car dans leur pratique au quotidien, ils rencontrent des personnes dépendantes ce qui a un réel impact sur les enfants :

« Les enfants sont les adultes de demain » précise le réseau.

Le CSAPA Sainte Marie propose au réseau périnatalité Occitanie de mettre en place une présentation de la périnatalité dans les différentes structures addictologiques.

**La prochaine date du groupe territorial de l'Aveyron est prévue le 19 septembre 2022**